



FACTURATION ÉLECTRONIQUE POUR LA TPS – Tirer parti du réseau national de facturation électronique pour la transformation fiscale

Forum mondial de l'OCDE sur la TVA
Dennis Lui | Sous-commissaire
Autorité fiscale intérieure de Singapour

La vision de la facturation électronique : Permettre la transformation des entreprises et l'interopérabilité mondiale



Source : Bureau du Premier ministre de Singapour

«...Faciliter l'interopérabilité des entreprises entre nos économies, en normalisant les règles, les réglementations, les coutumes, la documentation et en utilisant la technologie comme catalyseur grâce à la facturation électronique, la documentation et les flux de données...»

– Interview du Premier ministre Lawrence Wong dans le Financial Times, sur l'utilisation des technologies pour l'interopérabilité des entreprises et le commerce transfrontalier

InvoiceNow : Une infrastructure nationale pour concrétiser la vision



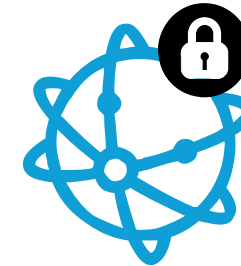
Sécurité nationale Réseau de facturation électronique

Permet la transmission fluide et sécurisée des factures électroniques entre fournisseurs et acheteurs via différentes solutions financières.



Améliorer l'efficacité et la durabilité

Réduit la saisie manuelle de données, diminue les coûts, accélère les paiements et favorise les pratiques écologiques.

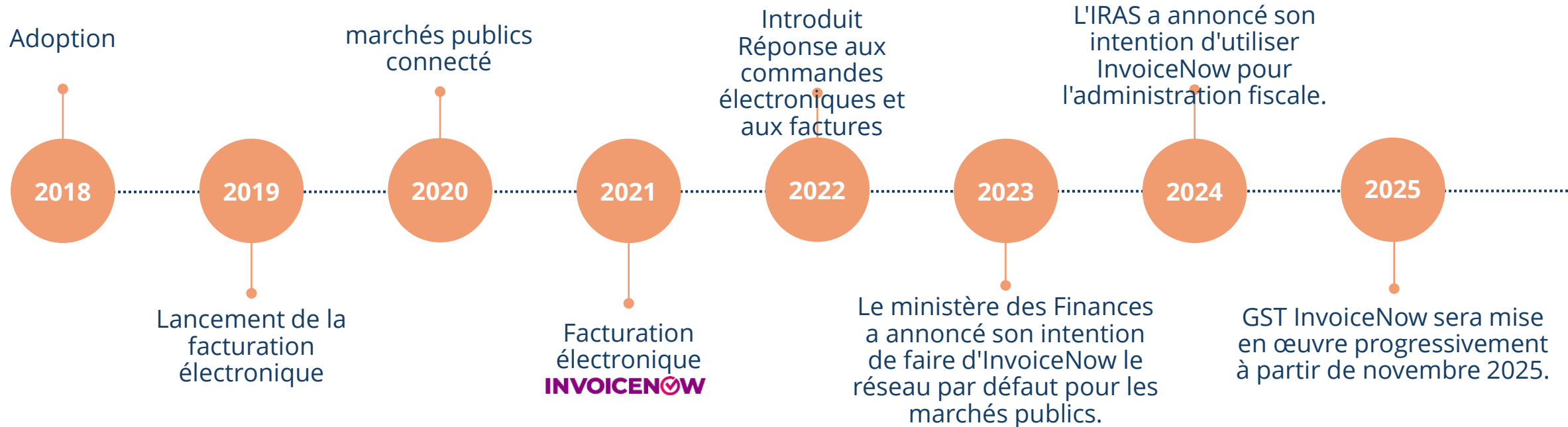


Connectivité mondiale

Conçue selon la norme internationale Peppol, elle permet aux entreprises d'effectuer des transactions internationales avec d'autres entreprises appartenant également au réseau

Le parcours de Singapour en matière de facturation électronique : de l'adoption à l'intégration fiscale

Favoriser l'adoption des fournisseurs B2B et gouvernementaux



Les autorités Peppol de Singapour, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon et Malaisie collaborent régulièrement. Singapour maintient également le dialogue avec les économies de l'ASEAN.

Utilisation optimale d'InvoiceNow pour l'administration fiscale : L' exigence relative à InvoiceNow pour la TPS



En soutien à l'initiative nationale InvoiceNow de Singapour



Effort conjoint de l'Autorité de développement des médias et des technologies de l'information (IMDA) et de l'IRAS pour stimuler la productivité, améliorer la conformité et réduire les coûts des entreprises assujetties à la TPS grâce à l'adoption du réseau InvoiceNow



Dans le cadre des efforts de transformation en cours visant à numériser l'écosystème au sens large et à intégrer la fiscalité aux systèmes de comptabilité et de paie des contribuables, cette mesure s'inscrit dans les systèmes de comptabilité et de paie des contribuables.

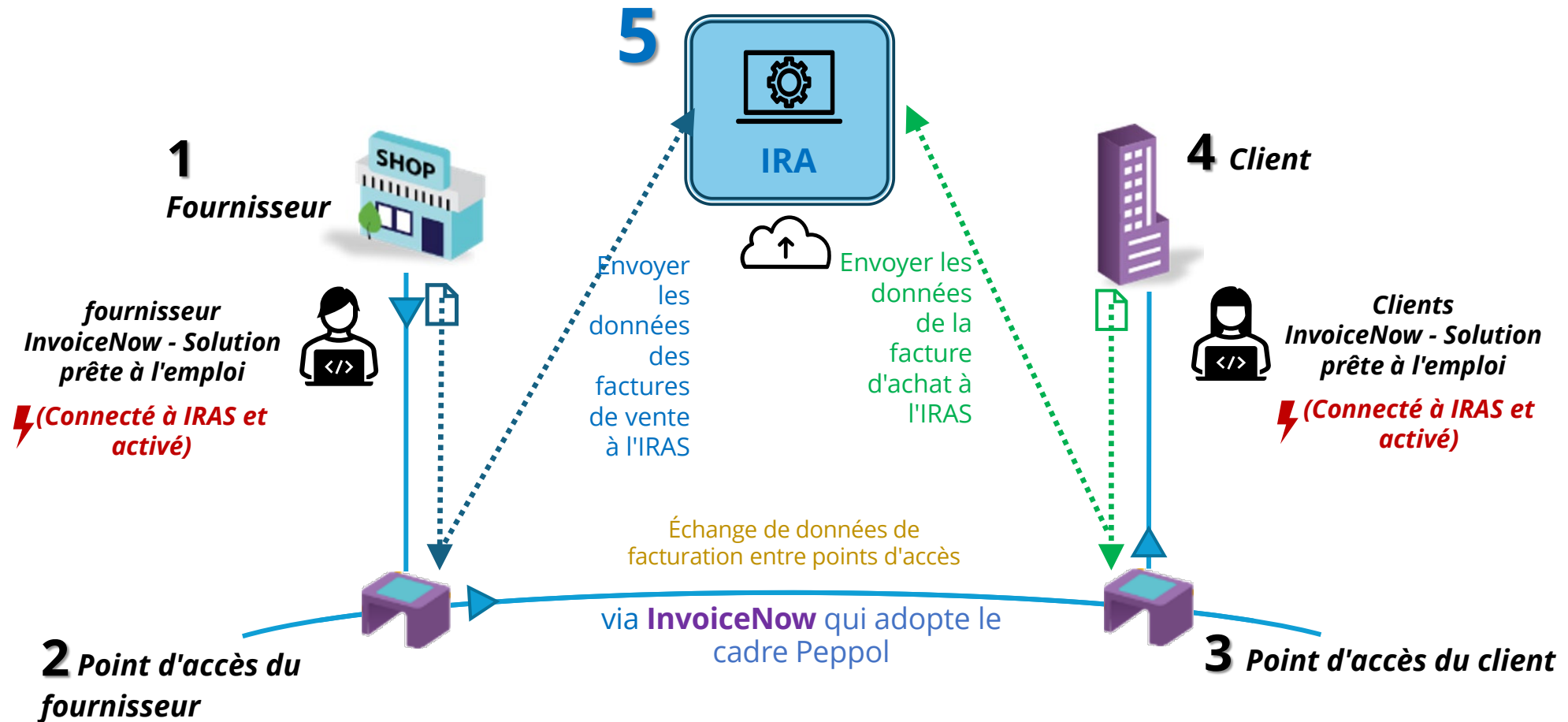


Les entreprises inscrites à la TPS[^] sont tenues d'envoyer les données de facturation * à l'IRAS à l'aide des solutions InvoiceNow -Ready

[^] Exclut les entités étrangères (telles que celles tenues de nommer des agents locaux, les fournisseurs étrangers enregistrés dans le cadre du régime d'enregistrement des fournisseurs étrangers (OVR)) et les entreprises tenues de s'enregistrer à la TPS entièrement en raison du régime de l'autoliquidation (RC).

* Désigne les données figurant sur les factures ou documents équivalents servant de notes de paiement (ou d'ajustements de notes de paiement) pour les fournitures et achats effectués. Par exemple : facture de vente, facture fiscale, facture fiscale simplifiée, avis de débit et avis de crédit.

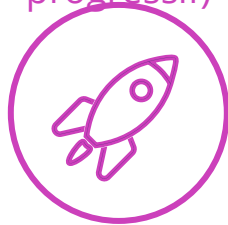
Le modèle à cinq coins de Peppol : Singapour parmi les premiers à l'adopter



Mise en œuvre progressive de l'exigence TPS InvoiceNow : laisser le temps aux entreprises de s'adapter

Mise en œuvre comme condition supplémentaire à
l'inscription volontaire en vertu des dispositions actuelles
de la loi sur la TPS

1er mai 2025
(Lancement
progressif)



Pour les utilisateurs précoces*
qui souhaitent transmettre des
données de facturation à l'IRAS à
l'aide des solutions InvoiceNow -
Ready

**Comprend les entreprises déjà inscrites à
la TPS ainsi que toutes les autres
entreprises qui demanderont leur
inscription à la TPS à compter du 1er mai
2025.*

1er novembre 2025



Les sociétés nouvellement constituées qui
s'inscrivent volontairement à la TPS sont
tenues d'envoyer leurs données de
facturation à l'IRAS via InvoiceNow - Ready
Solutions.

*^ Applicable uniquement aux entreprises
constituées dans les 6 mois suivant la date de leur
demande d'inscription volontaire à la TPS*

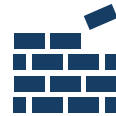
**1er avril
2026**



Tous les nouveaux inscrits
volontaires à la TPS, quelle que soit
leur date de constitution ou leur
forme juridique, sont tenus
d'envoyer les données de
facturation à l'IRAS via InvoiceNow
- Ready Solutions.

Prochaine étape : Extension d'InvoiceNow pour la TPS à d'autres entreprises enregistrées à la TPS

PROCHAINE PHASE : AVRIL 2026 ET AU-DELÀ



Projets visant à étendre progressivement la participation obligatoire à :

- nouveaux inscrits obligatoires à la TPS
- entreprises restantes enregistrées à la TPS



Poursuivez les consultations sectorielles et examinez attentivement les commentaires avant de finaliser les détails.

Notre stratégie pour parvenir à une adoption massive et à des effets de réseau étendus

DÉFIS



Manque de gestion efficace du changement

De nombreuses entreprises n'ont pas encore mis en œuvre de processus efficaces de gestion du changement pour faire passer leurs fournisseurs et leurs clients au réseau de facturation électronique.



Différentes interprétations des spécifications techniques

Les entreprises dotées de systèmes personnalisés ou d'exigences spécifiques à leur secteur d'activité interprètent souvent différemment les spécifications de Peppol, ce qui nécessite des efforts de dépannage variés.



Nécessité d'améliorations continues

Les solutions et passerelles de marché nécessitent des améliorations continues pour prendre en charge les nouvelles fonctionnalités et aligner les besoins locaux sur les normes mondiales afin de maintenir des transactions transfrontalières sans faille.

APPROCHES



Approche écosystémique

Collaborer avec les associations professionnelles et les conseillers fiscaux pour inciter les entreprises à intégrer le réseau de facturation électronique.



Soutien continu aux entreprises

Les mesures de soutien comprennent un accompagnement spécifique pour les grandes entreprises, la mise à disposition de solutions gratuites ou à faible coût pour les entreprises et la publication de diverses ressources (par exemple, une page web, un guide fiscal électronique et une FAQ).



Cadre d'accréditation de l'IMDA

Consultez notre base de fournisseurs de solutions et de points d'accès compatibles avec



Organiser des séances d'information et des événements techniques pour former les fournisseurs de logiciels.

LA VOIE À VENIR : TIRER PARTI DONNÉES DE FACTURATION ÉLECTRONIQUE POUR LA CONFORMITÉ À LA TPS ET LA DÉTECTION DES FRAUDE



Surveillance et analyse continues des transactions de la TPS

- Surveillance des transactions de TPS avec rapprochement automatique des enregistrements d'achats et de livraisons afin de vérifier les demandes de remboursement de taxe sur les intrants et de signaler les incohérences à haut risque pour examen.
- Contrôles des données de facturation pour identifier les non-conformités



Améliorer l'analyse des données pour la détection des fraudes

- Former des modèles analytiques pour mieux évaluer le risque lié à la TPS
- Utilisez des techniques analytiques avancées pour détecter plus rapidement les activités de facturation électronique inhabituelles et déceler les fraudes organisées.

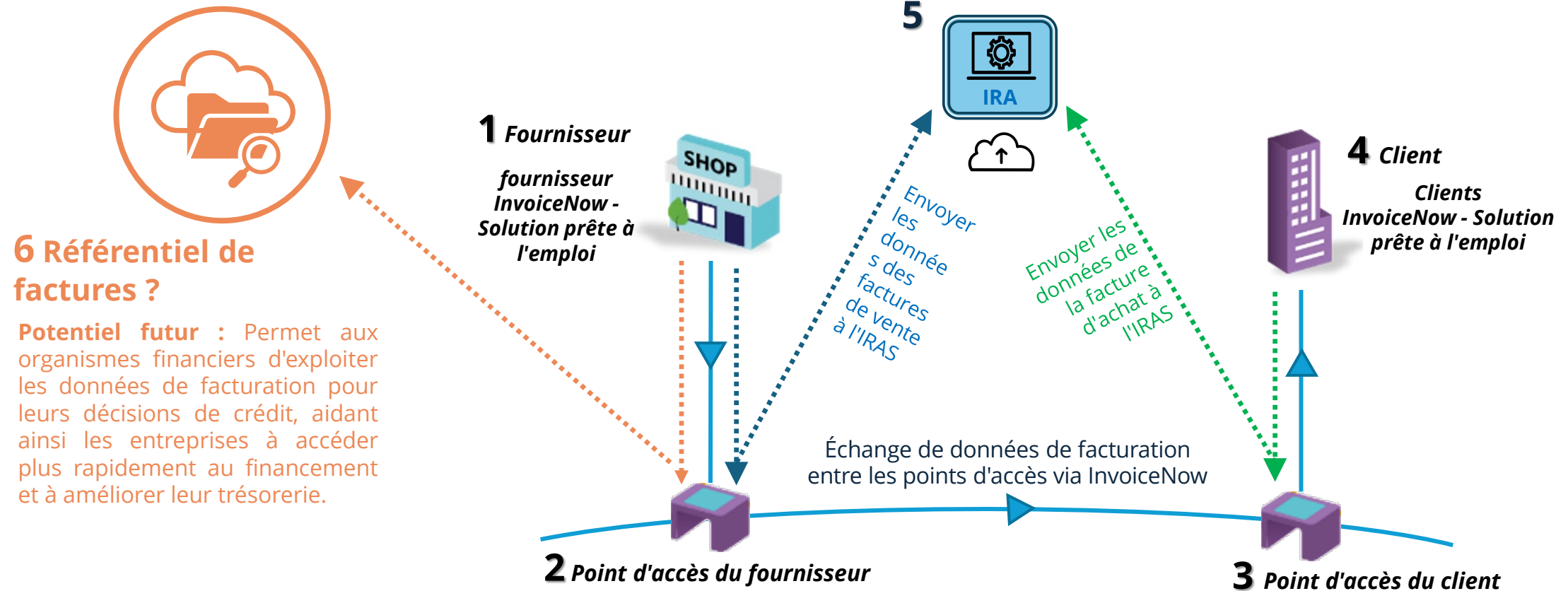


Améliorer la planification opérationnelle et le soutien aux enquêtes

- Utilisez les données de facturation pour accélérer la détection des fraudes et la planification des enquêtes.
- Appuyer la collaboration interinstitutionnelle en matière de détection des infractions fiscales et financières (par exemple, le blanchiment d'argent lié au commerce).

Transformation de l'administration de la TPS : des audits traditionnels à une surveillance proactive de l'assiette fiscale de la TPS

Au-delà de la fiscalité : exploiter la valeur ajoutée des données de facturation



MERCI !

